

■ **Bureau technique Recima, Zoller**, à Pully, CH-550-0055131-7 (FOSC du 29.04.1983, p. 1442). Son titulaire étant décédé, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 152, al.5 ORC.

Registre journalier no 2447 du 13.02.2009
(04889524 / CH-550.0.055.131-7)